

Metz, le 2 mars 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Patricia DI LORETO
Tél : 03 87 24 31 29
E-mail : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Monsieur le Maire de la commune de Phalsbourg

OBJET : Dossier de déclaration de rejet des eaux pluviales concernant la réalisation du lotissement
Trois Maisons à Phalsbourg – **Affichage en mairie**

RÉF. : DIOTA-260108-084454-129-002 – n° Cascade : 57-2026-00035

P.J. : 1 récépissé de déclaration + 1 dossier complet + 1 courrier de recevabilité

Monsieur le Maire,

J'ai accusé réception en date du 8 janvier 2026 d'un dossier de déclaration, enregistré sous le n° 57-2026-00035, par la Société DELTAMENAGEMENT, au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Gestion du rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement du lotissement Trois Maisons, 9 rue des Calvaires à PHALSBURG, d'une surface d'environ 5 ha, pour un ensemble à créer d'environ 100 lots

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 08/01/2026 sous les références administratives suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 08/01/2026
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : DIOTA-260108-084454-129-002
- Dossier réalisé par : BE BEREST – 8 rue du Luxembourg ZI Maisons Rouges - 57370 PHALSBURG

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie de **PHALSBURG** où seront réalisés les aménagements.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien adresser un certificat d'affichage comportant le **n° de déclaration 57-2026-00035**, et précisant les dates de publication sur le site GUNEnv et par retour de mail au service Police de l'eau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Copie par mail à :
- Monsieur le Responsable de la Délégation Territoriale de Sarrebourg
- BE BEREST : gilles.bieber@berest.fr



Carine RAUCH